

**Objet :** Mandat du comité d'orientation pour le projet OCS GE

1.	<b>Nom du Groupe :</b>	Comité d'orientation projet OCS GE
2.	<b>Type de Groupe :</b>	Groupe consultatif ad hoc
3.	<b>Source du mandat :</b>	Comité de pilotage du projet OCS GE
4.	<b>Mandat :</b>	
<p>Tout en demeurant le responsable de la production d'un référentiel national « occupation du sol grande échelle », l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) travaille dans un esprit de partenariat avec différents organismes concernés par cette thématique.</p> <p>Le comité d'orientation appuie la mise en œuvre du Projet OCS GE de l'IGN défini par le document SBV.OCS/ENR/001 « Production d'un référentiel national d'occupation du sol grande échelle ».</p> <p>Le comité travaille en étroite collaboration avec le comité de pilotage du projet OCS GE (Copil OCS), il est chargé de :</p>		
i.	- Conseiller l'IGN dans la réalisation de sa mission de constitution d'un référentiel national d'occupation du sol à grande échelle ;	
ii.	- Hiérarchiser les attentes des utilisateurs ; - Apporter des points de vue et expériences externes d'acquisition, structuration et/ou diffusion de données d'occupation du sol ;	
iii.	- Contribuer à définir une stratégie de moyen et long terme ; - Faire émerger des propositions d'actions permettant de diffuser le référentiel national d'occupation du sol voire les autres données utiles pour l'action locale ;	

	- Développer et faciliter le dialogue entre l'ensemble des utilisateurs potentiels sur la stratégie définie.
iv.	- Donner son avis sur les grandes orientations du projet en fonction des objectifs poursuivis ; - Veiller à la cohérence des spécifications du contenu référentiel national d'occupation du sol grande échelle avec les objectifs définis ; - Veiller à la cohérence de la modélisation et de la structuration des données des produits externes avec les objectifs définis;
v.	- Suivre l'avancement des travaux ; - Suivre la qualité des travaux ;
<b>5. Composition du Groupe :</b>	
<p>Le Groupe sera composé de 19 membres comme suit :</p> <p><u>Co-Présidents</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ MEDDE/DGALN (Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature) : François SALGE</li> <li>○ IGN/DG (Direction générale) : Jean-Marc FREMONT</li> </ul> <p>3 représentants du MEDDE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ CGDD/DRI/MIG (Mission de l'Information Géographique) : Benoit DAVID</li> <li>○ CGDD/SOeS (Service de l'Observation et des Statistiques) : Michel DAVID</li> <li>○ DHUP (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages) : François AMIOT</li> </ul> <p>5 représentants du MAAF</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ DGPAAT (Direction Générale des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des territoires) : Juliette PRADE</li> <li>○ SG/SSP (Service de la Statistique et de la Prospective) : Béatrice SEDILLOT</li> <li>○ SG/SM/SDSI/CERIT/DIG (Département Information Géographique) : Christophe ROUSSON</li> <li>○ INRA (Institut national de la Recherche Agronomique) :</li> <li>○ ONCEA (Observatoire National de la Conservation des Espaces</li> </ul>	

Agricoles) : Frédéric LAFFONT

4 représentants des services déconcentrés

- DREAL (Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) : Catherine CHAMARD-BOIS
- DRAAF (Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) : Catherine PERILLAT
- DDT (Directions Départementales des Territoires) : Thierry SABATHIER

5 représentants Des collectivités

- ARF (Association des Régions de France) : Alain ROUSSET
- ADF (Association des Départements de France) : Claudy LEBRETON
- ACUF (Association des Communes Urbaines de France):  
Michel DELEBARRE
- FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme) :  
Vincent FELTESSE
- Fédération Nationale des SCoT : Jean-Philippe STREBLER

2 représentants de la filière informations géographiques

- AFIGEO (Association Française pour l'Information Géographique) :  
Yves RIALANT
- CERTU (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques) : Benoit GOURGAND

1 représentant association environnement

- FNE (France Nature Environnement) : Julie MARSAUD;

1 représentant « Territoire expérimental »

- DREAL Midi-Pyrénées : Sylvie DUFOUR;

## **6. Structures et méthodes de travail :**

Le Conseil d'orientation se réunit au moins une fois par an et au maximum deux, sur demande du Copil (ou du président du Copil). La convocation parviendra aux membres au moins deux mois avant la date de réunion.

Le comité peut procéder à des consultations auprès de personnes ou de groupes constitués ayant une expertise pertinente et reconnue.

	<b>7. Durée :</b>
	Le présent mandat accompagne le projet de façon cohérente avec le Contrat d'objectifs et de performance (COP 2013 – 2016) de l'IGN.